

RCS : BASTIA
Code greffe : 2002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BASTIA atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00687
Numéro SIREN : 823 960 448
Nom ou dénomination : 2CLM

Ce dépôt a été enregistré le 30/04/2024 sous le numéro de dépôt B2024/000912

S.A.S.U 2 CLM

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1 000.00 €
69 LOTISSEMENT SAINT - FRANCOIS
20 620 BIGUGLIA
RCS DE BASTIA : 823 960 448**

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois,
Le trente juin, à quatorze heures,

L'actionnaire de la société s'est réunie en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation de la présidence.

Est présente ou représentée :

- Monsieur ADHAR Chaïb 100 actions

Soit un total de 100 actions

Sur les cent (100) actions composant le capital social.

Madame ABADI Laïla préside la séance en sa qualité de Président.

Elle constate en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des actions sociales.

Madame le Président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223.19 du Code de Commerce,
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- La feuille de présence,
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Elle déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la présidence, ce sont l'assemblée lui donne acte.

Puis Madame le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen du rapport de gestion sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce,
- Approbation des comptes et affectations des résultats ou pertes,
- Quitus de la gérance,
- Questions diverses.

Madame le Président donne ensuite lecture des rapports de la présidence et ouvre les discussions.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

1. Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2022, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2. Deuxième résolution

La collectivité des associés approuvant les comptes de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2022, décide d'affecter le résultat déficitaire dudit exercice s'élevant à 7837.00 € comme suit :

- Report à nouveau 7837.00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3. Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la présidence, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus aucunes résolutions n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à quinze heures.

Le Président (ABBADI Laïla)



S.A.S.U 2 CLM

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1 000.00 €
69 LOTISSEMENT SAINT - FRANCOIS
20 620 BIGUGLIA
RCS DE BASTIA : 823 960 448**

**TEXTE DE RESOLUTION PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 JUIN 2023**

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2022, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

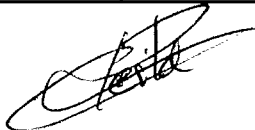
La collectivité des associés approuvant les comptes de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2022, décide d'affecter le résultat déficitaire dudit exercice s'élevant à 7837 .00 € comme suit :

- Report à nouveau 7837 .00 €

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la présidence, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce prend acte purement et simplement.


Le Président (ABBADI Laïla)



S.A.S.U 2 CLM

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1 000.00 €
69 LOTISSEMENT SAINT - FRANCOIS
20 620 BIGUGLIA
RCS DE BASTIA : 823 960 448

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2023

Actionnaires	Actions*	Voix	Mandataire	Signature
Monsieur ADHAR Chaïb	100	100		
Total sur les 100 parts composant le capital social	100 PP	100 PP		

*PP = Pleine propriété

La présidence soussignée certifie exacte la feuille de présence, faisant apparaitre que l'actionnaire est présente ou représentée, totalisant 100 actions sociales ayant droit de vote, auxquelles sont attachés les 100 voix.

La Présidence

Désignation de l'entreprise		SASU 2CLM			Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		69 Lot Saint François 2 20620 BIGUGLIA					
Numéro SIRET*		8 2 3 9 6 0 4 4 8 0 0 0 1 2					
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12		Durée de l'exercice précédent*		12	
					Exercice N clos le 31/12/2022		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012			
	Fonds commercial*						
	Autres*	014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030		117 449	
	Immobilisations financières* (1)	040		042		8 715	
Total I (5)		044		048		126 164	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	050		052		78 487	
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*						
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		31 188	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070		874 616
			072		074		80 512
	Autres* (3)						
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
Disponibilités		084		086		22 331	
Charges constatées d'avance *		092		094			
Total II		096		098		1 087 136	
Total général (I + II)		110		112		1 213 301	
PASSIF						Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120				1 000	
	Écarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126				100	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131				415 779	
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136				(7 837)	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I		142				409 042
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				46 016	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166				489 321	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)	169		18 141		268 920	
Produits constatés d'avance		174					
Total III		176				804 258	
Total général (I + II + III)		180				1 213 301	
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an		195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 2CLM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 213 302 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant une perte de 7 837 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2022 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans

Règles et méthodes comptables

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend les achats, les frais de transport, les frais de manutention, les droits de douane, les frais de déchargement et les coûts de la fonction d'approvisionnement externalisé.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entrée, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	221 348	38 368		259 716
Immobilisations financières	715	8 000		8 715
Total	222 063	46 368		268 431
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	102 049	40 217		142 266
Immobilisations financières				
Total	102 049	40 217		142 266
ACTIF NET				126 165

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 963 843 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	8 715		8 715
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	874 616	874 616	
Autres	80 512	80 512	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	963 843	955 128	8 715
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 Euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 758 242 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	489 321	489 321		
Dettes fiscales et sociales	250 779	250 779		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	18 141	18 141		
Total	758 242	758 242		

Notes sur le bilan

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
(**) Dont envers les associés	18 141			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	480
Taxe à payer	2 372
Total	2 852

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	2 236 014	100,00	1 786 723	100,00	449 291	25,15
Production stockée	-408 079	-18,25	475 909	26,64	-883 988	-185,75
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance	1 327 008	59,35	1 620 990	90,72	-293 982	-18,14
MARGE DE PRODUCTION	500 927	22,40	641 642	35,91	-140 715	-21,93
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	2 236 014	100,00	1 786 723	100,00	449 291	25,15
MARGE BRUTE GLOBALE	500 927	22,40	641 642	35,91	-140 715	-21,93
Autres achats et charges externes	255 555	11,43	302 024	16,90	-46 469	-15,39
VALEUR AJOUTEE	245 371	10,97	339 618	19,01	-94 246	-27,75
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés	2 404	0,11	4 000	0,22	-1 596	-39,90
Charges de personnel	217 196	9,71	258 471	14,47	-41 275	-15,97
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	25 772	1,15	77 147	4,32	-51 375	-66,59
Reprises s/ charges et Transferts			2 640	0,15	-2 640	-100,00
Autres produits	183	0,01	10		173	NS
Dot. amortissements et provisions	40 217	1,80	31 196	1,75	9 021	28,92
Autres charges	60		101	0,01	-41	-40,34
RESULTAT D'EXPLOITATION	-14 322	-0,64	48 500	2,71	-62 822	-129,53
Quote part résultat en commun						
Produits financiers						
Charges financières						
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-14 322	-0,64	48 500	2,71	-62 822	-129,53
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	2 025	0,09	2 950	0,17	-925	-31,36
Résultat exceptionnel	-2 025	-0,09	-2 950	-0,17	925	-31,36
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-8 510	-0,38	5 267	0,29	-13 777	-261,57
RESULTAT DE L'EXERCICE	-7 837	-0,35	40 283	2,25	-48 120	-119,45

Bilan détaillé passif

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois
Capital		
101000 - Capital	1 000,00	1 000,00
	1 000,00	1 000,00
Réserves		
106100 - Réserve légale	100,00	100,00
106800 - Autres réserves	415 779,58	375 496,44
	415 879,58	375 596,44
Résultat de l'exercice	-7 837,00	40 283,14
TOTAL RESSOURCES PROPRES	409 042,58	416 879,58
DETTES		
Découverts		
512100 - Banque principale		10 924,26
		10 924,26
Emprunts et dettes financières diverses		
455100 - Cc adhar	18 141,33	
	18 141,33	
Fournisseurs		
401000 - Fournisseurs	454 626,93	442 472,75
401200 - sous-traitance	34 214,54	21 682,54
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	480,00	450,00
	489 321,47	464 605,29
Avances & acomptes		
419100 - Clients - acomptes sur commandes	46 016,92	198 516,92
	46 016,92	198 516,92
Dettes fiscales & sociales		
421000 - Personnel - rémunérations dues	5 648,72	19 579,57
425000 - Personnel - avances et acomptes	69,24	53,63
431000 - Sécurité sociale	12 337,61	33 210,11
437200 - Caisse de retraite salariés	31 022,63	23 092,49
437300 - Retraite pro btp	677,52	
437400 - Caisse de congés payés	20 981,41	10 949,36
437800 - Autres caisses	21 411,74	
442100 - Prelevement a la source	530,86	238,74
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices		5 526,00
445200 - Tva due intracommunautaire	1 738,40	
445690 - Tva ded autoliquidation		1 047,00
445711 - Tva collecté 10% débits	136 879,19	76 979,15
445790 - Tva coll autoliquidation	17 109,66	
448600 - Taxe à payer	2 372,28	2 308,28
	250 779,26	172 984,33
Autres dettes		
411000 - Clients		2 026,05
		2 026,05
TOTAL DETTES	804 258,98	849 056,85
TOTAL	1 213 301,56	1 265 936,43

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)
1	

Néant *

EXERCICE CLOS LE

31/12/2022

N° SIRET

8 2 3 9 6 0 4 4 8 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU 2CLM

ADRESSE (voie)

69 Lot Saint François 2

CODE POSTAL

20620

VILLE

BIGUGLIA

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique ADHAR Prénom(s) CHAIBNom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100Naissance : Date 20081979 N° Département 99 Commune TEMSAMANE Pays Adresse : N° Voie LOT SAINT FRANCOISCode Postal 20620 Commune BIGUGLIA Pays FRANCETitre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

